



## CHARTRE de l'ECO-CYCLISTE SUDAMI

Nos comportements quotidiens sont responsables de 50% des émissions de gaz à effet de serre à l'origine du changement climatique de la planète. En 40 ans, le poids des déchets des ménages a doublé ! Autant de signes qui montrent qu'il est temps d'agir au niveau individuel et quotidien.

En tant que cycliste, membre de l'équipe « SUDVELO / NE JETEZ PLUS ! » je m'engage :

- 1- Je ramène tous mes déchets, de la chambre à air usagée aux emballages alimentaires en utilisant pour cela la poche arrière de mon maillot.
- 2- Je respecte le code de la route en toutes circonstances et porte le casque lors de mes sorties avec le groupe.
- 3- Je préfère les produits recyclables ou recyclés et j'évite les sur emballages.
- 4- Je nettoie mon vélo, sans excès de lavage et de produits chimiques.
- 5- J'entretiens mon équipement pour qu'il dure plus longtemps et répare plutôt que je ne jette (ex : rustine sur chambre à air).
- 6- Lors de mes sorties à vélo (route et VTT), je respecte : les piétons, les automobilistes, les espaces naturels, les cultures, les clôtures et troupeaux.
- 7- Je choisis la pratique du vélo lors des petits déplacements utilitaires et en parle autour de moi.
- 8- Je m'engage en tant qu'éco-citoyen au « Défi pour la Terre » <http://www.defipourlaterre.org/jemengage/10gestes/>
- 9- Chaque jour, à la maison, au bureau, en faisant les courses comme du bricolage, j'ai le réflexe éco-citoyen <http://www2.ademe.fr/>
- 10- Je participe autant que possible aux sorties (avec mon maillot) et aux actions environnementales de l'équipe « SUDVELO / NE JETEZ PLUS ! »

**Il n'y a pas de 'petit geste' ni de 'petit effort' : chaque geste compte !**

Cette chartre doit être signée par tout nouvel arrivant dans l'équipe. Elle est notre engagement et notre singularité